

Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **23 SEPTEMBRE 2025**

Nombre de conseillers

- en exercice	13
- présents	11
- votants	13 (11+2 pouvoirs)
- absents	0
- exclus	

Date de convocation :
17/09/2025

Date d'affichage :
17/09/2025

Objet

**7.1 DECISION MODIFICATIVE 2
BUDGET PRINCIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois ^{septembre}, et à vingt heure trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Mme EYRAUD Catherine.

Etaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Bruno REY, Dominique PONTONNIER, Valérie GAUDIN

Absents : Bernadette AGOSTINI (a donné procuration à Mme Eyraud) Gaëlle LACHAND (a donné procuration à Mme Perret)

Secrétaire de séance : Bruno REY

Mme le Maire explique qu'afin de passer les écritures d'ordre nécessaire à l'intégration des études de 2021 pour l'aménagement de la rue Charles de Gaulle, il y a lieu de prendre une décision modificative

INVESTISSEMENT

Compte	Désignation	Montant
D 2315/041	Install. Matériel et outillage technique	+11 550.00€
R 2031/041	Frais d'étude	+11 550.00€

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **ACCEPTE** la Décision Modificative

Le secrétaire de séance
M Bruno REY

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 26/09/2025
Le Maire,
Catherine EYRAUD

Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 30/09/2025

